

NC : SAINTE MARIE D'ATTEZ

SAINTE MARIE D'ATTEZ

Menhir →

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DIRECTION DES BEAUX-ARTS. MONUMENTS HISTORIQUES.

Arrêté.

Le Ministre

de l'Education Nationale et des Beaux-Arts

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques; et le décret du 18 mars 1924 déterminant les conditions d'application de ladite loi;

Vu l'avis de la Commission des Monuments historiques en date du 5 Juillet 1934;

Arrête :

Article premier.

Le menhir dit "Pierre de la Joue" sis sur le territoire de la commune de Saint-Ouen d'Attez (Eure)

est classé parmi les monuments historiques.

158-484-1922. [24365]

Art. 2.

Le présent arrêté sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble classé.

Art. 3.

Il sera notifié au Préfet du département

d. e l'Eure

et au Maire de la commune d. e Saint-Ouen

d'Attez ainsi qu'à [redacted] propriétaire,

[redacted] qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le 6 Décembre 1934 792

M. Karmy

Département :
EURE

Commune :
ST NICOLAS D ATTEZ

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
EVREUX
Hôtel des impôts 11 rue Georges
POLITZER 27021
27021 EVREUX
tél. 02-32-23-31-32 -fax 02-32-23-31-40
cdf.evreux@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AH
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 02/06/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

*A eu fait
parcelle AH47
sur ST
Nicolas d'Attez*

